

Monsieur Abdellah Ouahhabi
18, avenue du succès
94 210 La Varenne Saint-Hilaire

tél : 01 48 86 96 87
06 12 39 45 73

mail : abdellah.ouahhabi@online.fr

À Madame Michèle Alliot-Marie
Ministre de l'Intérieur
Sous couvert de
Monsieur Michel Delpuech
Directeur de cabinet

À Madame Rachida Dati
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
Sous couvert de
Monsieur François Séners
Directeur de Cabinet

La varenne Saint-Hilaire, le 16 février 2009

Objet : Une évidente dérive policière contre la liberté de presse.

Mesdames et Messieurs,

Il y a quatre semaines et pendant une semaine, j'avais essayé en vain d'entrer dans Gaza pour un reportage. De retour en France, j'ai dû me rendre en toute urgence en Algérie au chevet de mon père, très âgé et très malade.

J'ai appris pendant cette dernière absence que je suis convoqué pour ce mercredi 18 février 2009 par un service de police qui semble relever de la DST (c'est la même adresse que le service anti terroriste de la DST !) « *en vue de mon audition* ».

La convocation explique que je dois apporter avec moi tout le nécessaire pour me fichier, c'est-à-dire pour entrer mon nom dans une base de données de personnes particulièrement surveillées, une base anti terroristes !

En voici le texte :

MINISTERE DE L'INTERIEUR

**DIRECTION GENERALE DE LA POLICE
NATIONALE**

Levallois-Perret, le 6 février 2009

Réf (N° du dossier) :

A la demande de Mr Mickaël LOUVIER

Mr Abdellah OUAHHABI
est prié de bien vouloir se présenter à l'adresse suivante :

Ministère de l'Intérieur
Site Villers

BP 307
92302 Levallois Perret cedex
84, rue de Villiers
92 300 Levallois Perret

Le 18 février 2009 à 15 heures
Pour Audition

Dans l'hypothèse où la date et l'heure fixées ne vous conviendraient pas, vous pouvez obtenir la modification du rendez-vous en téléphonant au :
N° 01 77 92 50 00 Poste 24177

Dans le cas d'espèce qui vous concerne, vous pouvez utilement vous munir des pièces ci-après désignées :

- Pièce d'identité et passeport
- Deux photos d'identité
- Justificatif de domicile
- Fiches de paie
- Contrat de travail
- C.V.

Prière de rapporter la présente convocation.

J'ai beau me creuser la tête, je ne vois pas de raison à cette convocation autre que mon voyage en tant que journaliste en Égypte en vue de tenter d'entrer à Gaza pour apporter une information originale et personnelle aux citoyens français.

Je classe donc cette convocation policière dans la catégorie **des mesures d'intimidation et des abus de pouvoir** en vue de limiter la liberté des journalistes d'informer les citoyens français selon des approches diverses et aussi en vue de limiter la liberté des Français d'être informés par des sources multiples et indépendantes les unes des autres.

On est en face d'un mélange des genres – le genre politique et journalistique et le genre des barbouzes, des délinquants. Je suis de toute évidence confronté à un dysfonctionnement de l'Exécutif : **il n'est pas contestable que mon nom arabe, le thème auquel je me suis intéressé – Gaza – et ma manière de le traiter sont à l'origine de cette convocation de police.**

La personne à l'origine de cette convocation, Monsieur Mickaël LOUVIER, du centre Villiers du ministère de l'Intérieur, n'a pas voulu me préciser par téléphone s'il s'agit d'une initiative policière ou d'une initiative du Parquet.

Aussi, je saisis simultanément les ministères de l'Intérieur en charge de la sécurité et aussi le ministère de la justice : cette mascarade doit cesser immédiatement parce qu'elle porte atteinte à un fondement essentiel de la démocratie française : la liberté d'expression.

Ainsi, comme naguère l'URSS, la France contemporaine aurait ses dissidents, sélectionnés cette fois-ci sur la base de critères ethniques et raciaux !

Le ministère de l'intérieur ficherait donc les citoyens français, les journalistes « mal pensants » dans la base de données anti terroristes islamiques : le comble de l'humour dans ce cas précis est que je suis athée.

Le ministère de l'Intérieur français a donc inventé une nouvelle catégorie de potentiels terroristes islamiques : **les intégristes musulmans athées !**

Pour toutes ces raisons, **je vous prie de bien vouloir mettre fin à cette farce dérisoire.**

Dans le domaine des libertés individuelles et collectives, la France est régie par une Constitution démocratique et elle a signé des engagements internationaux qu'elle doit respecter.

Ce lundi, premier jour ouvré après mon retour d'Algérie où j'étais au chevet de mon père, j'ai tenté vainement de joindre un responsable des deux ministères de l'Intérieur et de la justice.

Aussi, j'ai déjà saisi des membres de la Représentation Nationale.
Je remets la présente lettre à la presse.

En cas de confirmation de cette volonté de nuire, d'intimider, de museler, de faire taire un ou des journalistes, je ne manquerai pas de demander l'aide des confrères et aussi des instances professionnelles et politiques internationales, notamment le Conseil de l'Europe, l'UNESCO et le Haut Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Dans l'attente d'une décision rapide, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations républicaines.

Abdellah Ouahhabi